

SERVICE / DIVISION	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté / Action environnement	No SD SD-2024-229
OBJET	Recommander au conseil d'approuver l'entente de service à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le Réseau des bois de Laval concernant la réalisation de travaux de plantation d'arbres et de déminéralisation sur les terrains des commerces et industries à Laval afin de réduire les îlots de chaleur, pour les années 2024-2025	
No dossier(s) interne(s) :		
No LV : NE S'APPLIQUE PAS		
DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
Date CE souhaitée : 2024-03-06		
Date CM souhaitée : 2024-03-12		
Actions : ENTENTE		
Demande d'achat : Oui		
CT requis : Oui		

SERVICE / DIVISION	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté / Action environnement		No SD SD-2024-229
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)			
<u>Date</u> 2023-06-07	<u>No résolution</u> CM-20230607-564	<u>Objet</u> APPROBATION - CONVENTION DE RÉSILIATION - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL	
<u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,			
IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet			
et résolu à l'unanimité:			
d'approuver la convention de résiliation à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le Réseau des bois de Laval dans le cadre de l'entente d'aide financière pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques;			
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.			
ADOPTÉ			
(SD-2022-4451)			
<u>Date</u> 2023-06-07	<u>No résolution</u> CM-20230607-565	<u>Objet</u> APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL	
<u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,			
IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet			
et résolu à l'unanimité:			
d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval pour le développement et la pérennisation du programme Île en vert, au montant de 250 000 \$, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques;			
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.			
ADOPTÉ			
(SD-2023-2417)			
<u>Date</u> 2023-06-02	<u>No résolution</u> CE-20230602-1832	<u>Objet</u> RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - CONVENTION DE RÉSILIATION - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL	
<u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:			
de recommander au conseil d'approuver la convention de résiliation à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le Réseau des bois de Laval dans le cadre de l'entente d'aide financière pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques;			
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.			
(SD-2022-4451)			
<u>Date</u> 2023-06-02	<u>No résolution</u> CE-20230602-1833	<u>Objet</u> RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL	
<u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:			
de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval pour le développement et la pérennisation du programme Île en vert, au montant de 250 000 \$, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques;			
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.			
(CT:1750647) (SD-2023-2417)			

SERVICE / DIVISION	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté / Action environnement		No SD SD-2024-229
Date 2023-03-27 No résolution CE-20230327-848 Objet APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION - MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS Résumé RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver l'entente de subvention à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la réalisation des mesures du Plan climatique 2035 de Laval, qui répondent au plan de mise en oeuvre du Plan pour économie verte 2030; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente. (SD-2023-827) Date 2022-04-06 No résolution CM-20220406-389 Objet APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet et résolu à l'unanimité: d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval, au montant de 500 000 \$, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Laval ladite entente. ADOPTÉ (SD-2022-853) Date 2022-03-30 No résolution CE-20220330-1042 Objet RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL Résumé RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval pour la réalisation de travaux de verdissement sur les terrains privés et institutionnels à Laval, au montant de 500 000 \$, afin d'atténuer les impacts des changements climatiques; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Laval ladite entente. (CT:1691731) (SD-2022-853) Date 2021-08-25 No résolution CE-20210825-2996 Objet APPROBATION - ENTENTE DE SUBVENTION D'ARBRES - CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL Résumé RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver l'entente de subvention d'arbres à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval concernant la réalisation d'un projet visant à favoriser la plantation d'arbres sur les terrains d'organismes municipaux et publics, pour les années 2021 et 2022; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente. (SD-2021-4263)			

SERVICE / DIVISION	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté / Action environnement	No SD SD-2024-229
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Depuis 2020, la Ville de Laval finance et soutien des organismes communautaires réalisant des projets de verdissement pour lutter contre les îlots de chaleur. En 2023, la Ville de Laval a adopté le Plan climatique - Horizon 2035 et a obtenu une subvention de 65 millions de dollars du gouvernement du Québec, dont 5,5 millions de dollars sont consacrés à la lutte contre les îlots de chaleur. La réduction des îlots de chaleur passe notamment par la plantation d'arbres et la déminéralisation de surfaces imperméables. La Ville de Laval a pour objectif de planter 14 950 arbres et de déminéraliser 3 360 m² d'ici la fin de l'année 2025. Ce projet sera réalisé en partenariat avec les acteurs locaux, les entreprises et la population. Pour atteindre ses objectifs de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur fixés dans le cadre du Plan climatique - Horizon 2035, la Ville souhaite établir une entente de service avec l'organisme Canopée - Le Réseau des Bois de Laval. Ce projet vise la déminéralisation de 1 000 m² et la plantation de 3 000 arbres d'ici décembre 2025, et ce, principalement sur des terrains commerciaux et industriels du territoire lavallois. Canopée sera chargé de réaliser des activités de sollicitation des entreprises, d'identifier des sources de financement additionnel, de réaliser des plans d'aménagement et de procéder aux travaux de plantation, de déminéralisation et d'entretien des arbres pendant les 2 ans qui suivent la plantation. Les travaux réalisés par Canopée seront facturés aux propriétaires des terrains, la contribution de la Ville et des partenaires associés au projet permettra de significativement réduire cette facture de verdissement. La contribution de la Ville se présente ainsi (les montants indiqués sont avant taxes et sont issus de la proposition budgétaire soumise par Canopée à la Ville): - 1 337 500 \$ (42 %) Montant total avant taxes de la contribution de la Ville * 1 047 000 \$: pour la plantation de 3000 arbres, soit une contribution de 349 \$ par arbre * 290 500 \$: pour la déminéralisation de 1000 m², soit une contribution de 290,50 \$ par mètre carré - 260 000 \$ (8 %) Subvention fédérale (programme 2 milliards d'arbres) et autres contributions identifiées par Canopée - 1 596 917 \$ (50 %) Part avant taxes payée par les propriétaires privés 3 194 417 \$ (100 %) - VALEUR TOTALE DU PROJET		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS 1 337 500\$ Montant total avant taxes de la contribution de la Ville - 1 047 000\$: pour la plantation de 3000 arbres, soit une contribution de 349\$ par arbre - 290 500\$: pour la déminéralisation de 1000 m², soit une contribution de 290,50\$ par mètre carré Les versements seront réalisés à la remise des livrables, conformément à ce qui est indiqué à l'Entente. Ce contrat de service est financé par l'entente Plan Climat avec le MELCCFP. Le montant du contrat est disponible au budget 2024 au compte 1-55804-4813-86-114190-00000 et provient de la part ministère de l'entente.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES Mars 2024 - Approbation par le Conseil municipal de l'Entente de service et signature de ladite entente Avril 2024 - Adoption du règlement concernant un programme de réhabilitation de l'environnement (Responsable SENV.É et SAJ) 2024 - Plantation de 1500 arbres et déminéralisation de 500m² 2025 - Plantation de 1500 arbres et déminéralisation de 500m²		
CADRE NORMATIF Paragraphe 2.1 de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes, RLRQ c C-19. Règlement numéro L-12724 établissant un programme de réhabilitation de l'environnement pour favoriser la réduction d'îlots de chaleur par la plantation d'arbres ou la déminéralisation et le verdissement de certains terrains.		
REMARQUE(S) Cette dépense est prévue dans la mesure #6 pour le programme de lutte aux îlots de chaleur du Plan Climatique de Laval et pourrait être financée en tout ou en partie par l'entente de subvention pour la réalisation de mesures du Plan pour une économie verte du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté / Action environnement	No SD SD-2024-229
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU d'approuver l'entente de service à intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le Réseau des bois de Laval concernant la réalisation de travaux de plantation d'arbres et de déminéralisation sur les terrains des commerces et industries à Laval afin de réduire les îlots de chaleur, pour les années 2024-2025; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente. (1783281)		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1783281 Coût estimé affectant l'année en cours : 1 404 207,79 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s) Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours. LEFEBVRE, Madame LISON (54347) Trésorier 2024-03-04 AN - MS - JR		